

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre XVI. De la Puissance legislative dans la Republique Romaine.

urn:nbn:de:gbv:45:1-600

LIVRE
ONZIEME.
Chap. XV.
& XVI.

les Comices ils furent élus seuls Administrateurs de la République. Ils se trouvèrent revêtus de la Puissance Consulaire & de la Puissance Tribunitienne. L'une leur donnoit le droit d'assembler le Sénat, l'autre celui d'assembler le Peuple. Mais ils ne convoquèrent ni le Sénat ni le Peuple. Dix hommes dans la République eurent seuls toute la Puissance législative, toute la Puissance exécutive, toute la Puissance des Jugemens. Rome se vit soumise à une tyrannie aussi cruelle que celle de Tarquin. Quand Tarquin exerçoit ses vexations, Rome étoit indignée du pouvoir qu'il avoit usurpé: quand les Décemvirs exerçoient les leurs, Rome fut étonnée du pouvoir qu'elle avoit donné.

Mais quel étoit ce système de tyrannie produit par des gens qui n'avoient obtenu le Pouvoir politique & militaire que par la connoissance des Affaires Civiles, & qui dans les circonstances de ces tems-là avoient besoin au-dedans de la lâcheté des Citoyens pour qu'ils se laissassent gouverner, & de leur courage au dehors pour les défendre?

Le spectacle de la mort de Virginie immolée par son père à la pudeur & à la liberté, fit évanouir la puissance des Décemvirs. Chacun se trouva libre, parce que chacun fut offensé: tout le monde devint Citoyen, parce que tout le monde se trouva père. Le Sénat & le Peuple rentrèrent dans une liberté qui avoit été confiée à des Tyrans ridicules.

Le Peuple Romain plus qu'un autre s'émouvoit par les Spectacles. Celui du Corps sanglant de Lucrece fit finir la Royauté. Le Débiteur qui parut sur la place couvert de playes, fit changer la forme de la République. La vue de Virginie fit changer les Décemvirs. Pour faire condamner Manlius il fallut ôter au Peuple la vue du Capitole. La Robe sanglante de César remit Rome dans la servitude.

CHAPITRE XVI.

De la Puissance législative dans la République Romaine.

ON n'avoit point de droits à se disputer sous les Décemvirs; mais quand la liberté revint, on vit des jalousies renaître: tant qu'il resta quelques privilèges aux Patriciens, les Plébéiens les leur ôtèrent.

Il y auroit eu peu de mal si les Plébéiens s'étoient contentés de priver les Patriciens de leurs prérogatives, & s'ils ne les avoient pas offensés dans leur qualité même de Citoyens. Lorsque le Peuple étoit assemblé par Curies ou par Centuries, il étoit composé de Sénateurs, de Patriciens & de Plébéiens. Dans les disputes les Plébéiens gagnèrent ce point (a), que seuls sans les Patriciens & sans le Sénat, ils pourroient faire des Loix qu'on appella Plébiscites; & les Comices où on les fit s'appellèrent Comices par Tribus. Ainsi il y eut des cas où les Patriciens (1) n'eurent point de part

(a) Denis
d'Halic. L.
II. p. 725.

(1) Par les Loix Sacrées les Plébéiens purent faire des Plébiscites seuls & sans que les Patriciens fussent admis dans leur Assemblée, Denis d'Halicarnasse Liv. 6. pag. 410. & Liv. 7. p. 430.